

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-sixième session

Rome, 12-13 décembre 2005

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À LA

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

POUR LE

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES RURALES

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME	iv
RÉSUMÉ DU PRÊT	v
NOTE DE PRESENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec la République de Moldova	3
DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME	5
A. Zone du programme et groupe cible	5
B. Objectifs et portée	5
C. Composantes	5
D. Coûts et financement	7
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	10
F. Organisation et gestion	10
G. Justification économique	11
H. Risques	11
I. Impact sur l'environnement	12
J. Aspects novateurs	12
TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	13
QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION	13
 ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ	 15

APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. PREVIOUS IFAD FINANCING IN THE REPUBLIC OF MOLDOVA (FINANCEMENTS ANTÉRIEURS DU FIDA EN RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA)	2
III. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)	3
IV. PROGRAMME ORGANIGRAMME (ORGANIGRAMME DU PROGRAMME)	5
VI. PROGRAMME FLOW OF FUNDS (FLUX DE FONDS DU PROGRAMME)	6
VII. INNOVATIVE FEATURES (ASPECTS NOVATEURS)	7

TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Leu moldove (MDL)
1,00 USD	=	12,5 MDL
10 MDL	=	0,77 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

ARP	Projet de relance agricole
MCV	Multiplicateur de la chaîne de valeur
PME	Petites et moyennes entreprises
RFSEDP	Projet de développement du financement rural et des petites entreprises
SFR	Services financiers ruraux
SIER	Services d'intermédiation aux entreprises rurales
UEPC	Unité d'exécution du projet consolidé

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA
Année budgétaire

1^{er} janvier – 31 décembre

CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME



Source: Nations Unies.

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES RURALES

RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION INITIATRICE:	FIDA
EMPRUNTEUR:	République de Moldova
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Ministère de l'agriculture et de l'industrie alimentaire
COÛT TOTAL DU PROGRAMME:	20,31 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	9,1 millions de DTS (équivalent approximativement à 13,02 millions de USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
COFINANCEUR:	Aucun
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:	290 000 USD
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	4,18 millions de USD (clients) 2,81 millions de USD (institutions financières participantes)
INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

NOTE DE PRESENTATION

Le programme. Le programme de développement des entreprises rurales a pour finalité et objectif de: i) susciter une croissance durable des revenus des habitants pauvres des zones rurales et des petits bourgs de la République de Moldova, et ii) stimuler la croissance des activités agricoles et commerciales en milieu rural pour lesquelles le pays a un avantage comparatif. Trois produits principaux sont prévus: i) un réseau efficace de prestataires de services commerciaux aux entreprises rurales; ii) l'introduction d'un financement approprié à moyen et long termes, ainsi que de produits financiers nouveaux destinés aux communautés rurales, et iii) la mise en place d'infrastructures commerciales dans les zones rurales. L'orientation du programme est conforme au cadre stratégique du FIDA, à sa stratégie régionale pour l'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants, à sa stratégie pour le développement du secteur privé et du partenariat, et à l'exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP).

Qui sont les bénéficiaires? Le groupe cible comprendra les ruraux au chômage (hommes et femmes), les paysans possédant de petites ou de moyennes exploitations, les entrepreneurs ruraux, les propriétaires d'entreprises agroalimentaires, les fournisseurs d'intrants, les négociants et les groupes communautaires. L'approche choisie repose sur la mise en place d'une série de produits et mécanismes d'investissement, réalisés principalement par le secteur financier formel et auxquels la population rurale aura accès dans tout le pays. Le programme aidera spécialement les petites entreprises à avoir accès aux services financiers en mettant à leur disposition un large éventail de services de soutien et de développement des entreprises. Les ménages ruraux pauvres auront ainsi la possibilité d'améliorer leurs moyens de subsistance par l'emprunt, en mettant à profit les nouveaux emplois générés par la création ou l'expansion des entreprises rurales appuyées par le programme.

Pourquoi sont-ils pauvres? Les médiocres performances économiques de la République de Moldova depuis son accession à l'indépendance (la production n'atteint aujourd'hui que 40% des niveaux antérieurs à l'indépendance), qui sont allées de pair avec l'effondrement des systèmes de soutien à la production et à la commercialisation, se sont traduites par une augmentation de la pauvreté et une dégradation de la protection sociale. Avec un revenu par habitant estimé à 710 USD, cette République est aujourd'hui le pays le plus pauvre d'Europe. La persistance et la gravité de la pauvreté, qui subsiste en dépit d'une croissance économique dont la vigueur s'est renforcée au cours des dernières années, s'explique par la faiblesse continue des revenus, un chômage élevé et les inégalités de plus en plus prononcées consécutives à l'effondrement de l'ex-Union soviétique et au choc causé par la crise financière russe.

Que fera le programme pour les bénéficiaires, et comment les clients y participeront-ils? Au niveau des entreprises rurales extra-agricoles, les investissements dans les activités liées à l'agriculture multiplieront les possibilités d'emploi et aideront les petits producteurs ruraux à accéder aux marchés pour y écouler leurs produits et se procurer intrants et services. Au niveau de l'exploitation agricole, les investissements auront pour effets une meilleure rentabilité du travail, d'où une augmentation de la productivité et, par conséquent, du revenu disponible. Ces améliorations s'accompagneront d'une technologie plus perfectionnée et de la modernisation des pratiques agricoles, assurant ainsi une meilleure protection contre les chocs externes (sécheresses, inondations, fluctuations des prix et de la demande sur le marché). On prévoit que la création ou l'expansion d'un grand nombre de petites et moyennes entreprises sera rendue possible grâce à l'accès aux produits financiers et aux conseils aux entreprises appuyés par le programme, avec la participation croissante des institutions financières formelles, qu'il s'agisse des banques commerciales ou des institutions de microfinancement. Grâce à l'accent mis sur le développement **économique** rural, par opposition à un développement davantage centré sur l'agriculture, de nouvelles possibilités seront offertes à la population rurale, de sorte que les agriculteurs pauvres pourront s'orienter vers des activités agricoles et non agricoles plus productives.

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À
RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA
POUR LE
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES RURALES

J'ai l'honneur de présenter le rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République de Moldova d'un montant de 9,1 millions de DTS (équivalant approximativement à 13,02 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables pour contribuer au financement du programme de développement des entreprises rurales. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets en tant qu'institution coopérante du FIDA.

PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA¹

A. L'économie et le secteur agricole

1. La République de Moldova est un petit pays enclavé bordé par la Roumanie à l'ouest et par l'Ukraine au nord, à l'est et au sud. D'une superficie d'environ 33 700 kilomètres carrés et avec une population de 4,2 millions d'habitants, il vient au deuxième rang des plus petites nations de la Communauté des États indépendants. Avec 129 habitants au km², la densité de la population est la plus élevée de tous les États de l'ex-Union soviétique.

2. Avant d'accéder à l'indépendance en 1991, le pays faisait partie de l'Union soviétique. Une guerre civile, qui a éclaté en 1992, a conduit à la création d'une entité sécessionniste, la Transnistrie²; le pays est toujours divisé depuis lors. Il a connu l'instabilité politique, avec une succession de gouvernements depuis l'indépendance. Le scénario politique s'est toutefois stabilisé ces dernières années. En mars 2005, le gouvernement a été reconduit pour un nouveau mandat de quatre ans et l'on s'attend à ce que cette stabilité accrue débouche sur un contexte d'action des pouvoirs publics plus pragmatique et orienté vers des politiques favorables aux entreprises, avec l'adoption de réformes particulièrement nécessaires du cadre réglementaire et de la gouvernance.

3. Dans les années 90, l'économie de la République de Moldova a connu un déclin prononcé, à l'origine d'un appauvrissement généralisé. Au cours des années 1990 à 1999, le PIB a reculé des deux tiers, si bien que le pays est passé du statut de «pays à revenu moyen» à celui du pays le plus pauvre d'Europe. Depuis lors, l'économie s'est redressée, mais la forte progression du PIB depuis 2000 (d'environ 5% en moyenne au cours de la période 2000-2003) ne s'est pas traduite par la création d'emplois et le nombre total de chômeurs n'a pratiquement pas changé. En 2004, le PIB a augmenté d'environ 7,3% tandis que la population diminuait de 0,3%. En 2002, la proportion d'habitants vivant dans la pauvreté était estimée à 40%, dont 25% dans une situation d'extrême pauvreté³.

¹ Voir l'appendice I pour de plus amples informations.

² Population estimée à 600 000 habitants.

³ Les mesures de la pauvreté de la République de Moldova reposent sur les dépenses effectives de consommation des ménages. À l'heure actuelle, le seuil d'extrême pauvreté est fixé à une consommation de 270 lei moldoves par mois et correspond à la valeur du panier minimum de la ménagère. Les données du document de stratégie pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté, fondées sur les données recueillies par l'enquête sur le budget des ménages, sont disponibles sur le site www.scers.md.

L'augmentation de la pauvreté traduit la chute des revenus assurés par les emplois salariés et les transferts sociaux, qui ont changé en termes de volume (coupes sévères dans les taux absolus de salaires, les pensions et les prestations sociales) et de structure (structure de plus en plus inégalitaire des salaires) par rapport à ce qu'ils étaient au temps de l'ancienne République socialiste soviétique de Moldavie. Le RNB nominal par habitant est actuellement de 710 USD. Sur l'indicateur du développement humain, le pays se place au 113^e rang sur 177 pays, et au 157^e rang sur 206 pays en termes de RNB par habitant⁴. En dépit de la croissance économique des cinq dernières années, la pauvreté reste généralisée, persistante et prononcée.

4. L'agriculture compte aujourd'hui pour 25% environ dans le PIB de la République de Moldova et l'agro-industrie pour 20%. Ces deux secteurs fournissent environ 65% des recettes d'exportation (principalement des exportations de produits agricoles transformés, notamment les vins et spiritueux, les fruits et les légumes), et emploient environ 40% de la population active du pays. La production agricole actuelle ne représente plus, toutefois, que moins de la moitié de ce qu'elle était au moment de la dislocation de l'ex-Union soviétique et son taux de croissance a été inégal – reculs de 3,3% en 2000 et de 14,1% en 2003, mais augmentations de 6,4% en 2001 et de 3,4% en 2002. Ce recul s'explique en grande partie par la disparition du système soviétique d'économie dirigée, qui dictait les modèles de production, fournissait les intrants matériels et techniques et assurait la transformation et les débouchés commerciaux. Après l'indépendance, les circuits traditionnels de fourniture des intrants, de financement et de commercialisation du pays ont été gravement perturbés. La désintégration des débouchés traditionnels, spécialement après la crise financière de la Fédération de Russie d'août 1998, a encore aggravé l'effondrement du secteur agricole. Les principales entraves au développement de l'agriculture résident dans la faiblesse de l'accès au financement et au capital social, des services de commercialisation et des infrastructures rurales nécessaires.

B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA

5. Le FIDA finance actuellement le projet de développement du financement rural et des petites entreprises (RFSEDP) et le projet de relance agricole (ARP) dans la République de Moldova. Le premier est un programme d'investissements qui vise à générer des augmentations durables des revenus des ménages d'agriculteurs les plus pauvres. D'un montant de 5,8 millions de DTS (environ 8,0 millions de USD), ce prêt apporte deux produits financiers: i) l'appui aux associations d'épargne et de crédit, ouvrant l'accès aux prêts et à l'épargne à ceux qui ne peuvent accéder aux services financiers offerts par les institutions financières formelles, et ii) des prêts au développement de la petite entreprise pour les petites et moyennes entreprises (PME) bien établies souhaitant développer leur activité et/ou moderniser leur équipement. Sa réalisation progresse de façon très satisfaisante et le projet sera achevé à la fin de 2005, conformément au calendrier prévu.

6. Le second projet, celui de relance agricole, financé par un prêt du FIDA de 10,3 millions de DTS (environ 14,5 millions de USD) devrait entrer en vigueur à la fin de 2005 et visera à faire fond sur l'expérience du premier. Il a pour objectifs: i) de faire naître en faveur des pauvres de nouvelles possibilités de participer aux activités commerciales liées à l'agriculture en aidant les participants à créer les conditions propices à la relance de l'économie agricole, et ii) d'élargir le soutien institutionnel au-delà des services financiers pour englober les organisations paysannes, la commercialisation, les services agricoles, l'agro-industrie et les petites entreprises. Ce projet repose sur une approche plus novatrice, fournissant des prêts en faveur de la petite entreprise à des emprunteurs individuels en fonction des besoins prioritaires de la communauté.

⁴ Les données relatives au RNB par habitant et au classement sont empruntées aux indicateurs de développement humain 2004 de la Banque mondiale; le classement de l'IDH est tiré du rapport 2004 sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

7. L'expérience du FIDA en matière d'exécution montre que les secteurs ruraux et agricoles de la République de Moldova font preuve de dynamisme et que l'élan pris permet une collaboration efficace avec ses parties prenantes. On le constate par la forte demande de services financiers ruraux émanant des chefs d'entreprise et par les excellents taux de recouvrement. Grâce au projet RFSEDP, le FIDA a fourni un nombre important de prêts dans toute la chaîne de l'offre – depuis les producteurs primaires jusqu'aux transformateurs et aux grossistes – réussissant ainsi à ouvrir des débouchés et à créer des emplois et des activités génératrices de revenus pour les ruraux pauvres. L'existence d'une capacité institutionnelle solide au sein des ministères d'exécution et du secteur financier permet une mise en œuvre efficace du programme, et la politique de soutien du gouvernement, qui va dans le sens des objectifs du FIDA en matière de réduction de la pauvreté en mettant clairement l'accent sur la réduction de la pauvreté rurale, offre un cadre d'action des pouvoirs publics relativement favorable aux opérations du FIDA. Certaines difficultés existent cependant du fait de l'approche générale de l'administration qui continue d'afficher un comportement interventionniste et de gestionnaire plus caractéristique d'une économie dirigée que d'une économie moderne de marché. En outre, un grand nombre de bénéficiaires potentiels manquent de confiance dans les institutions financières formelles comme en témoigne la faiblesse des taux de dépôt dans les institutions formelles d'épargne. Cette situation pourrait faire obstacle à l'instauration d'une collaboration à long terme entre le secteur financier formel et les ruraux pauvres.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec la République de Moldova

8. **La politique d'éradication de la pauvreté de la République de Moldova.** La stratégie économique du gouvernement accorde une haute priorité au développement agricole et rural comme moyen d'accroître les revenus et les niveaux de vie ruraux. En collaboration avec la Banque mondiale et la communauté des bailleurs de fonds de manière plus générale, le gouvernement a élaboré en 2004 un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), première étape du lancement d'un plan national pour la réduction de la pauvreté. Ce document met l'accent sur: i) une croissance économique durable et de portée générale en vue d'accroître les revenus et l'emploi productif; ii) des politiques de développement humain donnant la priorité à un meilleur accès aux services sociaux de base, et iii) des politiques de protection sociale ciblant les plus nécessiteux. La croissance économique à moyen terme est considérée comme découlant principalement du développement d'activités économiques dans lesquelles le secteur privé est incité à jouer un rôle de premier plan et où le pays possède un avantage comparatif. Le FIDA participe actuellement, de concert avec d'autres donateurs œuvrant dans le même esprit (la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Agence des États-Unis pour le développement international [USAID]), aux efforts visant à aider le gouvernement à réaliser les réformes associées à: i) l'instauration d'un environnement réglementaire amélioré en faveur de l'entreprise; ii) l'élaboration de programmes d'envois de fonds, et iii) l'amélioration du fonctionnement des marchés financiers pour permettre aux entreprises rurales d'obtenir le financement nécessaire à leur expansion et à la création d'emplois.

9. **Les activités d'éradication de la pauvreté des autres grands donateurs.** L'Union européenne appuie, par le biais du Programme d'assistance technique à la Communauté des États indépendants (TACIS), les réformes institutionnelles, juridiques et administratives et aide à faire face à l'impact social des processus de transition. Dans le cadre de son projet d'investissements et de services ruraux, la Banque mondiale s'attaque à la pauvreté rurale en offrant des crédits, des services de conseils en agriculture et une aide à la formation de groupes d'agriculteurs. L'USAID, intervenant principalement par son programme d'assistance aux exploitants privés et par son programme de développement de l'agro-industrie, centre ses efforts sur l'établissement de conditions de marché qui sous-tendent et encouragent une croissance à large assise et sur la stimulation du développement de l'entreprise privée comme source d'emplois, de revenus et de services pour la population. Le Département du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, dans leur assistance à la République de Moldova, mettent l'accent sur les moyens de subsistance durables en milieu rural, les

droits fonciers, l'accès aux marchés, les infrastructures sociales, la dégradation de l'environnement, les associations d'épargne et de crédit et l'appui à la société civile. L'Agence japonaise de coopération internationale continue de soutenir le développement des PME et le Projet 2KR d'augmentation de la production vivrière pour l'achat de nouvelles machines et de nouveau matériel pour l'agriculture. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement soutient le développement du secteur privé dans le domaine du financement, des infrastructures et des PME par l'apport de lignes de crédit, de cofinancement du capital social et de services de conseils aux entreprises.

10. **Stratégie du FIDA en République de Moldova.** L'objectif central de la stratégie du FIDA en République de Moldova, décrite dans l'exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP) approuvé en 2002, est de soutenir la transition vers une économie de marché, par le biais d'un programme de développement durable de l'agriculture qui contribue à la réduction de la pauvreté rurale. Le Fonds tient également compte de la nécessité de contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, qui fixent les cibles à atteindre dans plusieurs domaines: réduction de la pauvreté, progrès en matière de santé et d'éducation, et protection de l'environnement. L'accent a été mis sur le développement à long terme des institutions dans l'intérêt des pauvres, l'amélioration de la productivité des exploitations agricoles et les nouvelles filières commerciales, interventions qui devraient offrir au FIDA les meilleures possibilités d'utiliser avec un impact maximum les ressources limitées consacrées à ce pays. L'impact de ces interventions devrait être encore renforcé par la concertation et les partenariats avec les parties prenantes concernées par les actions de développement en faveur des pauvres. Il est reconnu que le développement qui vise à réduire la pauvreté rurale doit privilégier une association étroite entre les ruraux pauvres et la croissance de l'agriculture et de l'économie rurale. Le rôle stratégique et l'objectif central du Fonds en République de Moldova seront donc de réaliser cette intégration avec toute l'efficacité et l'efficience possibles.

11. **Raison d'être du programme.** Pour atteindre les objectifs définis par le DSRP et le COSOP sur les plans des stratégies et des politiques, le programme proposé s'attaquera à un certain nombre de contraintes majeures qui contribuent à la persistance de la pauvreté rurale, comme l'accès limité aux services financiers ruraux, la compréhension insuffisante des relations entre le marché et la chaîne de l'offre des produits agricoles, et l'insuffisance ou l'absence d'infrastructures rurales, tout en mettant à profit les perspectives qui existent aujourd'hui dans le contexte rural de la République de Moldova. Il s'agit d'exploiter les nombreuses possibilités de commercialisation des produits ruraux, ainsi que la réputation bien établie dont jouissent certains de ses produits agricoles dans l'ex-Union soviétique. Le programme vise à soutenir le développement des PME qui peuvent s'introduire sur les marchés et offrir des possibilités de création de richesse pour la population rurale en ciblant les groupes pauvres de cette population ainsi que les zones les plus pauvres et les plus marginalisées du pays. Il s'efforcera de promouvoir un développement économique favorable aux pauvres en milieu rural en offrant un ensemble complémentaire de services comprenant: i) l'accès au financement à moyen et à long termes pour des prêts en faveur d'investissements et de fonds de roulement consentis par des banques commerciales et des institutions de microfinancement; ii) des services de conseils sur les activités dans l'exploitation et hors exploitation et une formation pour les PME, et iii) un financement sous forme de dons pour les infrastructures commerciales de petite taille dans le domaine public et par des partenariats public-privé. Les interventions proposées aideront à consolider les investissements antérieurs dans l'extension des services financiers ruraux, renforceront les possibilités pour les agriculteurs orientés vers le marché de mettre à profit les occasions nouvelles et fourniront, grâce aux activités accrues des PME rurales, une incitation puissante à la création d'emplois durables.

DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME

A. Zone du programme et groupe cible

12. **Zone du programme et groupe cible.** Le programme aura une portée nationale⁵. Dans son approche, il met en place des mécanismes répondant aux besoins en investissements, principalement par l'intermédiaire du secteur financier commercial, et auxquels toute PME travaillant dans les régions rurales peut en principe avoir accès. Le **ciblage** aura un rôle essentiel à jouer pour faire en sorte que les institutions financières participantes et les prestataires de services d'intermédiation aux entreprises rurales (décrits au paragraphe 15 ci-après) aient le plus fort impact possible sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté en milieu rural. Le programme mettra en œuvre, à cet effet, une série de mécanismes complémentaires de ciblage: i) le multiplicateur de la chaîne de valeur (MCV) servira à déterminer si les prêts réunissent les conditions nécessaires à leur refinancement; ii) un appui sera apporté à l'élaboration de nouvelles formes de garantie spécialement adaptées aux conditions socioéconomiques des ménages ruraux pauvres, et leur emploi sera encouragé en autorisant les institutions financières participantes à réduire de 5% leur contribution aux prêts refinancés lorsque des produits novateurs sont utilisés; iii) pour les candidats à un prêt dont l'entreprise est située dans les 20% des *communas*⁶ les plus pauvres, telles qu'elles sont définies par l'indice moldave des petites zones de grande pauvreté (MISAD),⁷ une charge positive spéciale de 20% sera ajoutée à l'évaluation de leur indice MCV; iv) les demandeurs d'un don en faveur d'infrastructures situées dans les zones très pauvres bénéficieront d'un coefficient positif spécial de pondération dans leur évaluation selon le système objectif de classement (SOC), et v) l'impact, en termes de création d'emplois, des prêts et/ou des dons en faveur des infrastructures offerts par le programme sera évalué en tant que facteur important pour la détermination de l'impact du MCV et d'autres classements du SOC, afin de s'assurer que les bénéficiaires du programme ont bien un impact significatif sur la réduction de la pauvreté par la création de possibilités d'emploi en milieu rural⁸.

B. Objectifs et portée

13. Le but général du programme est de susciter une croissance durable des revenus des habitants pauvres des zones rurales et des petits bourgs de la République de Moldova en stimulant la croissance des activités stratégiques agricoles et commerciales en milieu rural pour lesquelles le pays a un avantage comparatif. L'approche suivie par le programme est conçue de manière à susciter des investissements supplémentaires publics et privés et, par extension, l'augmentation des revenus provenant des chaînes de valeur rurales existantes et nouvelles.

C. Composantes

14. Les investissements du programme sont articulés en quatre composantes:

15. **Services d'intermédiation aux entreprises rurales (SIER).** La composante SIER visera à renforcer la croissance des activités de l'agriculture et des entreprises rurales en offrant des services de soutien ciblés aux activités qui créent ou accentuent l'apport de capitaux privés aux PME viables à vocation commerciale. Le soutien spécialisé des prestataires de SIER sera un mécanisme de ciblage essentiel du programme, et assurera que les possibilités offertes soient accessibles à un large éventail de PME. Cette composante aura deux sous-composantes: i) **les services d'intermédiation pour les prêts**, qui aideront le réseau des prestataires de SIER à élaborer les plans d'entreprise et d'autres services pour assurer le financement en faveur des petites entreprises rurales, et ii) **les services**

⁵ La Transnistrie n'est pas incluse dans le programme.

⁶ Unité administrative supérieure au village et dirigée par un maire.

⁷ Le mécanisme du MISAD sera utilisé à l'essai pendant la première année d'exécution du programme et sera ensuite évalué.

⁸ On trouvera à l'appendice VI une explication détaillée des mécanismes MCV et SOC.

d'intermédiation pour le capital social, qui soutiendront le développement des moyennes entreprises en leur offrant, par l'intermédiaire des prestataires de SIER, des plans d'investissements stratégiques efficaces et d'autres services pour attirer les investissements directs du secteur privé.

16. **Services financiers ruraux (SFR).** La composante SFR assurera aux entreprises rurales un accès à des services financiers appropriés et durables. Le meilleur moyen de promouvoir une croissance rapide de l'économie rurale serait d'établir et de soutenir des filières rurales d'approvisionnement, dont la plupart seraient associées au sous-secteur à valeur élevée qui exporte principalement vers la Communauté des États indépendants et l'Union européenne. Il faut, pour y parvenir, améliorer la qualité, la quantité et la fiabilité des produits agricoles frais et transformés ainsi que la capacité des entreprises à gérer les opérations complexes qui s'y rattachent. De telles stratégies requièrent des investissements substantiels dans la capacité de production des PME rurales. Bien que le secteur financier ait fait montre d'un intérêt croissant pour les prêts au secteur rural, il reste prudent et les financements requis ne sont pas toujours disponibles. Il est clair que de nouvelles interventions s'imposent pour inciter les institutions financières à fournir un financement adéquat à des conditions appropriées afin d'encourager le développement des entreprises rurales. La composante SFR aura deux sous-composantes: i) **le refinancement des prêts**, ouvrant l'accès aux fonds du prêt destinés à être rétrocédés par les institutions financières participantes, et ii) **la mise au point des garanties et la formation en la matière**, offrant une formation et une assistance technique aux institutions financières participantes en matière d'élaboration et d'emploi des instruments de garantie et améliorant les compétences en matière d'analyse des risques.

17. **La sous-composante 1 des SFR: refinancement des prêts** refinancera les prêts et les baux consentis par les institutions financières participantes – banques commerciales et institutions de microfinancement – aux entreprises rurales. Les banques commerciales seront en mesure de demander le refinancement des prêts et baux consentis aux entreprises rurales. Les institutions financières participantes devront financer par leurs propres fonds au moins 15% de chaque prêt pour que celui-ci ouvre droit au refinancement. Afin d'inciter les banques commerciales à consentir des prêts à plus long terme au secteur rural, les conditions de remboursement du principal refinancé par le gouvernement dans le cadre du programme prévoient une durée plus longue que celles applicable au financement des nouveaux prêts ou baux refinancés. Les institutions de microfinancement pourront, elles aussi, demander le refinancement des prêts et baux consentis aux entreprises rurales. Tous les types de prêts ruraux qui créent des possibilités de revenus en faveur de la population rurale ouvriront droit au refinancement, dont le plafond est fixé à 20 000 USD par prêt.

18. **La sous-composante 2 des SFR: mise au point des garanties et formation en la matière** aidera les institutions financières participantes à élaborer et utiliser des instruments améliorés de garantie et à former leur personnel à l'évaluation des risques agricoles. La mise au point de ces produits répond à une nécessité, étant donné qu'un grand nombre de ces institutions continuent d'insister fortement sur les garanties (plutôt que sur l'analyse des marges brutes d'autofinancement générées par ces investissements), ce qui rend plus difficile l'accès au crédit pour un grand nombre d'agriculteurs et d'entrepreneurs ruraux.

19. **Investissements d'équipement répondant aux besoins du marché.** Il est évident que la remise en état des infrastructures rurales du pays exige des investissements considérables. Cette composante vise à remettre en état les infrastructures indispensables à la promotion du développement d'entreprises rentables et à l'augmentation des revenus agricoles et elle contribuera à établir des partenariats public-privé durables en vue de la construction et de l'entretien des infrastructures rurales. Les infrastructures existantes ne suffisent pas à soutenir le développement des entreprises en vue d'une croissance durable de l'économie rurale: la plupart des systèmes d'irrigation ne fonctionnent pas; de nombreuses routes rurales sont inutilisables pour un transport régulier et la grande majorité des villages ne sont pas reliés au réseau de distribution du gaz naturel. Ces déficiences empêchent les entrepreneurs ruraux et les agriculteurs de créer des entreprises et elles ont entravé le développement

des PME et contribué dans une large mesure à la chute brutale de la productivité de l'agriculture. Les investissements d'équipement choisis seront de nature stratégique, en ce sens que les investissements à fort impact potentiel sur l'économie rurale faciliteraient et susciteraient des investissements plus rentables dans l'agriculture et dans d'autres types d'entreprises et contribueraient ainsi à une augmentation du niveau général de l'activité économique dans les zones rurales.

20. Le programme accordera, selon une sélection concurrentielle, des dons en faveur des investissements consacrés aux équipements publics (c'est-à-dire des infrastructures utilisées en commun par un groupe de clients et non comme propriété de l'État), ce qui facilitera et encouragera les investissements et activités du secteur privé dans les zones rurales. Les investissements proposés devront donner la preuve de la viabilité commerciale de l'entreprise envisagée, dans laquelle l'investissement d'équipement joue un rôle stratégique ou moteur. Les principaux types d'infrastructures publiques à financer seraient les périmètres d'irrigation, les routes, et d'autres infrastructures comme le réseau de distribution de gaz naturel ou d'autres infrastructures d'usage courant. Le processus de sélection comportera une évaluation attentive des responsabilités et moyens proposés par le groupe demandeur pour leur exploitation et leur entretien.

21. **Gestion du programme.** L'unité d'exécution du projet consolidé (UEPC-FIDA), qui gère le projet ARP sous l'égide du Ministère de l'agriculture et de l'industrie alimentaire, sera chargée, outre le projet ARP, de l'exécution du programme proposé. À l'échelon national, la coordination sera assurée par le comité de pilotage du programme du FIDA, avec la participation de représentants du Ministère de l'agriculture et de l'industrie alimentaire, du Ministère des finances, et de la Commission de l'agriculture du parlement, ainsi que de représentants des clients. L'UEPC-FIDA a été créée en tant qu'unité autonome d'exécution du programme, avec l'ensemble du personnel et des ressources du programme existant du FIDA (projets RFSEDP et ARP), ainsi qu'avec le personnel et les ressources supplémentaires nécessaires pour assurer la bonne exécution du programme proposé.

D. Coûts et financement

22. Le coût total du programme, y compris les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers, sera de 20,31 millions de USD (basé sur les prix de septembre 2005), comme l'indique succinctement le tableau 1. Le programme sera financé par un prêt du FIDA de 13,02 millions de USD ou 64,1% des coûts totaux. Les institutions financières participantes apporteront environ 2,81 millions de USD (13,8%), tandis que les clients apporteront environ 4,18 millions de USD (20,6%). La contribution du gouvernement, de 290 000 USD (1,4%), couvrira les droits et taxes. Le plan de financement est présenté au tableau 2.

TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROGRAMME^a
(en milliers de USD)

Composantes	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
A. Services d'intermédiation aux entreprises rurales					
1. Services d'intermédiation pour les prêts	108	143	250	57	1
2. Services d'intermédiation pour le capital social	400	-	400	-	2
Sous-total	508	143	650	22	3
B. Services financiers ruraux					
1. Refinancement des prêts	14 088	-	14 088	-	71
2. Mise au point des garanties et formation en la matière	47	48	94	51	-
Sous-total	14 134	48	14 182	-	71
C. Investissements d'équipement répondant aux besoins du marché					
1. Dons accordés sur une base concurrentielle en faveur d'investissements répondant aux besoins du marché	3 465	-	3 465	-	17
2. Définition des modalités d'utilisation	193	24	217	11	1
Sous-total	3 658	24	3 682	1	18
D. Gestion du programme					
1. Unité d'exécution du projet consolidé	1 247	170	1 417	12	7
Total des coûts de base	19 547	383	19 931	2	100
Provision pour aléas d'exécution	27	17	44	39	-
Provision pour aléas financiers	319	12	332	4	2
Total des coûts du programme	19 893	413	20 306	2	102

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT
(en milliers de USD)

Composantes	Gouvernement de Moldova		FIDA		Client		Institutions financières participantes		Total		Devise	Monnaie locale (hors. taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
A. Services d'intermédiation aux entreprises rurales													
1. Services d'intermédiation pour les prêts	-	-	250	100,0	-	-	-	-	250	1,2	143	108	-
2. Services d'intermédiation pour le capital social	-	-	400	100,0	-	-	-	-	400	2,0	-	400	-
Sous-total	-	-	650	100,0	-	-	-	-	650	3,2	143	508	-
B. Services financiers ruraux													
1. Refinancement des prêts	-	-	7 648	54,3	3 630	25,8	2 810	19,9	14 088	69,4	-	14 088	-
2. Mise au point des garanties et formation en la matière	-	-	95	100,0	-	-	-	-	95	0,5	48	47	-
Sous-total	-	-	7 744	54,6	3 630	25,6	2 810	19,8	14 184	69,8	48	14 136	-
C. Investissements d'équipement répondant aux besoins du marché													
1. Dons accordés sur une base concurrentielle en faveur d'investissements répondant aux besoins du marché	-	-	3 142	85,0	554	15,0	-	-	3 696	18,2	-	3 696	-
2. Définition des modalités d'utilisation	-	-	241	100,0	-	-	-	-	241	1,2	24	217	-
Sous-total	-	-	3 383	85,9	554	14,1	-	-	3 937	19,4	24	3 913	-
D. Gestion du programme													
1. Unité d'exécution du projet consolidé	288	18,7	1 248	81,3	-	-	-	-	1 535	7,6	198	1 087	250
Total des coûts du programme	288	1,4	13 024	64,1	4 184	20,6	2 810	13,8	20 306	100,0	413	19 643	250

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

23. **Passation des marchés.** Les marchés portant sur les biens et les travaux financés sur les fonds du prêt seront passés conformément aux directives du FIDA en la matière. Tous les achats de véhicules, de matériel de bureau et d'équipement seront autant que possible groupés afin de limiter les frais. En vertu des plans annuels approuvés pour la passation des marchés, les seuils et procédures applicables seront les suivants: les lots d'un montant compris entre 20 000 et 200 000 USD feront l'objet d'appels à la concurrence nationale; les lots d'un montant inférieur à 20 000 USD seront soumis à la procédure de consultation de fournisseurs locaux. Pour ce qui concerne les lots de matériel, de travaux de génie civil, de services et de fournitures d'un coût inférieur à 5 000 USD, la passation des marchés se fera par entente directe. Les contrats de services de consultants seront établis selon les procédures applicables en ce domaine et agréées par le FIDA et par l'institution coopérante. Les travaux de génie civil relevant de la composante équipements répondant aux besoins du marché seront soumis aux normes techniques appliquées par les ingénieurs-conseils et seront fondés sur les normes minimales acceptables pour les dépenses publiques appartenant à la catégorie financée. Le Ministère des finances et l'UEPC concluront des accords de prêt subsidiaire avec les institutions financières participantes qui spécifieront les modalités de la passation des marchés en conformité avec les modalités fixées dans l'accord de prêt du programme.

24. **Décaissements.** Le décaissement du prêt proposé du FIDA, d'un montant de 13,02 millions de USD, s'étalera sur cinq ans. Les retraits du compte du prêt seront faits sur présentation d'états des dépenses. Le produit du prêt du FIDA sera versé sur un compte spécial libellé en dollars des États-Unis et ouvert auprès d'une banque commerciale agréée par le FIDA; le compte sera tenu par l'UEPC, en vertu de l'autorisation donnée par le Ministère des finances. Les fonds seront transférés du compte spécial au(x) compte(s) du programme géré(s) par l'UEPC, en vertu de l'autorisation donnée par le Ministère des finances, conformément au programme de travail et budget annuel. Les biens et services fournis au titre du programme seront exonérés des droits et taxes.

25. Les fonds d'investissement du programme destinés à être rétrocédés aux clients du programme par les institutions financières participantes seront mis à la disposition de ces institutions par le gouvernement sur la base des accords de prêt subsidiaire précités (sous réserve de leur approbation par le FIDA), négociés avec le Ministère des finances et l'UEPC à des conditions mutuellement acceptables.

26. **Comptabilité et vérification des comptes.** La responsabilité de la gestion financière du programme sera confiée à l'UEPC, qui présentera des rapports trimestriels sur la gestion financière et la progression des activités au FIDA, à l'institution coopérante et au Ministère des finances pendant toute la durée du programme. Les organismes d'exécution et les institutions financières participantes tiendront également des relevés financiers et des comptes appropriés, qui suivront les pratiques comptables généralement admises. L'UEPC veillera à ce que les états financiers consolidés soient établis chaque année et soient vérifiés par des commissaires aux comptes conformément aux normes internationales de vérification des comptes. Selon l'usage établi, un cabinet d'audit reconnu et agréé par le FIDA procédera chaque année à la vérification des comptes du programme et en tant que de besoin à celle des comptes de l'organisme d'exécution.

F. Organisation et gestion

27. **Approche globale.** La responsabilité globale de la supervision du programme sera confiée au comité de pilotage du programme du FIDA, qui sera composé de représentants de haut niveau du Ministère de l'agriculture et de l'industrie alimentaire, du Ministère des finances, de la Commission de l'agriculture du parlement ainsi que des représentants des clients du programme. Ce comité fournira des orientations générales et assurera la coordination entre l'ensemble du programme financé par le FIDA (le projet ARP et le programme proposé) et d'autres programmes de développement en

cours. L'UEPC sera chargée de la gestion du programme (le projet ARP et le programme proposé) et assurera la programmation et la coordination d'ensemble de toutes les activités du programme financées par le FIDA, la gestion financière, et le suivi-évaluation du programme.

28. **Compte rendu.** Le programme sera exécuté sur la base des budgets et programmes de travail annuels, qui sont conformes aux objectifs et aux réalisations du programme. En collaboration avec les organismes d'exécution et les institutions financières participantes, l'UEPC établira sur une base trimestrielle des rapports d'avancement comparant les résultats aux budgets et programmes de travail annuels approuvés. Les rapports indiqueront les résultats obtenus, mettront en évidence les difficultés rencontrées dans l'exécution et esquisseront les mesures correctives requises. Des exemplaires des rapports seront remis aux membres du comité de pilotage, à l'institution coopérante et au FIDA. L'UEPC établira, à l'intention du comité de pilotage, de l'institution coopérante et du FIDA, un rapport annuel sur la progression et l'impact du programme, accompagné des états financiers consolidés.

29. **Le suivi et l'évaluation du programme** seront du ressort de l'UEPC. Les principaux indicateurs à suivre ont déjà été identifiés et les moyens de la vérification ainsi que les méthodes de collecte des données seront ajustés sur la base du cadre logique. Le système mettra l'accent sur la fourniture efficace des intrants et services et sur le calendrier, la coordination et l'impact de leur fourniture. Le gouvernement et le FIDA procéderont à une évaluation intermédiaire de l'impact du programme et de son avancement lors d'un examen conjoint à mi-parcours qui doit avoir lieu la troisième année.

G. Justification économique

30. Le programme devrait avoir un impact substantiel en termes d'amélioration des ressources agricoles, d'augmentation des revenus des ménages ruraux pauvres et de création d'emplois et de moyens de production pour l'agriculture. Bien qu'il n'ait pas été possible de procéder à une analyse économique formelle, puisqu'il n'est pas possible de déterminer à l'avance la répartition de l'utilisation du prêt pour les différentes activités génératrices de revenus, l'analyse financière d'une section typique des investissements dans les entreprises agricoles et non agricoles fait apparaître des rendements élevés des investissements dans un certain nombre d'activités. Au niveau des entreprises rurales non agricoles, les investissements dans les activités liées à l'agriculture viendraient consolider encore davantage les possibilités pour les agriculteurs d'accéder aux marchés pour les produits, les intrants et les services. La création ou l'expansion des entreprises rurales non agricoles devrait figurer en bonne place dans le portefeuille de prêts des institutions financières participantes, créant des revenus et des emplois pour les propriétaires de petites entreprises et leur famille, ainsi que d'autres possibilités d'emploi pour la main-d'œuvre salariée. Cela aura un effet multiplicateur puissant sur les taux de sous-emploi et de chômage, sur le développement de l'économie rurale et sur la réduction de la pauvreté dans les zones rurales du pays.

H. Risques

31. Les principaux risques potentiels du présent programme sont liés aux contraintes commerciales et financières existant actuellement dans le secteur rural et au sous-développement du milieu des affaires. La République de Moldova manque encore d'expérience commerciale, étant donné qu'il y a à peine dix ans qu'elle est sortie d'une économie dirigée. On peut toutefois penser que le cadre général dans lequel le programme a été conçu, qui prévoit l'accès plus fréquent des clients potentiels du programme aux SIER et l'établissement de plans d'entreprise détaillés pour accéder aux bénéfices du programme, atténuera le risque inhérent à la collaboration avec de jeunes entreprises à l'expérience et aux capacités limitées.

32. Il existe un deuxième risque, celui que les entreprises relativement grandes et formellement organisées soient les seules en mesure de tirer profit efficacement du programme et que les institutions financières participantes préfèrent traiter avec les entreprises bien établies, au détriment des petits exploitants. Plusieurs facteurs permettront d'atténuer ce risque, et notamment: i) une assistance ciblée au niveau de l'exploitation/de la PME sera fournie par le biais d'un accès subventionné aux prestataires de SIER; ii) les lignes de crédit ouvertes aux institutions financières participantes seront assorties d'efforts considérables pour améliorer leurs capacités à travailler avec les petits exploitants et les entrepreneurs ruraux, et iii) les investissements à réaliser par les institutions de microfinancement ont été expressément conçus pour permettre aux exploitants et aux microentrepreneurs d'avoir un accès équitable aux fonds du prêt.

33. Le troisième risque, enfin, est celui que le gouvernement ne mette pas en œuvre les dispositions législatives relatives à la réforme administrative, et en particulier pour ce qui concerne les cadres démodés qui régissent les activités commerciales, la politique des affaires, et la réglementation. Il semble toutefois que le gouvernement soit fermement décidé à s'engager dans cette voie et les progrès seront suivis de près lors de l'élaboration plus poussée du programme et pendant son exécution.

I. Impact sur l'environnement

34. Étant donné la faible ampleur des activités menées avec l'appui du programme, elles ne devraient avoir qu'un impact limité sur l'environnement. Les investissements du programme devraient aller aux infrastructures de base liées à l'agriculture (notamment les petits périmètres d'irrigation, les routes rurales et l'amélioration des services d'utilité publique), ainsi qu'à l'introduction de systèmes agroalimentaires modernes et d'industries légères non fondées sur l'agriculture. Aucun changement majeur n'est attendu dans l'utilisation des terres. Les critères d'admission à tous les sous-projets d'investissement et d'infrastructure financés par le prêt seront soumis aux critères environnementaux de sélection nationaux existants. Le programme a été classé dans la catégorie B sur la base des procédures d'analyse du FIDA et compte tenu du fait que les perturbations qui pourraient affecter le cadre physique et les ressources de la zone du programme seront probablement mineures.

J. Aspects novateurs

35. Le programme comporte une série d'aspects très novateurs, en cela qu'il ouvre l'accès à un mécanisme de refinancement exerçant un effet multiplicateur sur les fonds des institutions financières participantes, et qu'il offre des services complémentaires de conseils aux entreprises et un renforcement des capacités, aussi bien aux clients du programme qu'aux institutions financières participantes. Ce type de programme, associant investissements et soutien aux entreprises, est nouveau en République de Moldova et atténue sensiblement les risques liés à la création d'entreprises tant pour les clients du programme en bout de chaîne que pour les institutions financières participantes. Le partenariat public-privé – qui offre un financement à moyen et à plus long terme aux PME, en même temps que l'accès aux capitaux privés à l'appui des objectifs nationaux de développement – crée une synergie qui finira par exercer sur la pauvreté un impact bien plus grand qu'un programme national plus traditionnel. Le programme fera également œuvre de pionnier par le recours à des mécanismes de décision transparents, notamment l'indice du multiplicateur de la chaîne de valeur et le système objectif de classement, qui permettent de déterminer beaucoup plus simplement si les candidats réunissent les conditions voulues pour bénéficier du programme et qui augmentent la transparence et l'efficacité.

TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

36. Un accord de prêt entre la République de Moldova et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

37. La République de Moldova est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

38. Je certifie que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION

39. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République de Moldova un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à neuf millions cent mille droits de tirage spéciaux (9 100 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2045 ou avant cette date et assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Ce prêt sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

**RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES
INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ
(Négociations de prêt conclues le 8 décembre 2005)**

1. **Comptes du programme.** Dès que possible après la date ci-dessus mentionnée, mais en aucun cas plus de 30 jours après la date d'entrée en vigueur du prêt, le Ministère de l'agriculture et de l'industrie alimentaire du Gouvernement de Moldova (l'"organisme d'exécution") ouvre et tient des comptes libellés en monnaie locale pour les opérations du programme ("comptes du programme") dans une banque commerciale agréée par le FIDA. Ces comptes sont protégés contre toute compensation, saisie ou saisie-arrêt selon des modalités proposées par le Gouvernement de Moldova (le "Gouvernement") et acceptées par le FIDA. Le directeur du programme est pleinement habilité à utiliser les comptes du programme.

2. **Autres conditions de suspension.** Le FIDA:

- a) peut suspendre, en tout ou en partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte du prêt si:
 - i) le manuel d'exécution du programme, ou l'une quelconque de ses dispositions, a fait l'objet d'une dérogation, d'une suspension, d'une abrogation, d'un amendement ou d'une modification sans le consentement préalable du FIDA, lequel a établi que cette dérogation, suspension, abrogation, amendement ou modification a eu ou est susceptible d'avoir des conséquences matérielles défavorables sur le programme.
 - ii) le manuel de mise en œuvre des composantes, ou l'une quelconque de ses dispositions, a fait l'objet d'une dérogation, d'une suspension, d'une abrogation, d'un amendement ou d'une modification sans le consentement préalable du FIDA, lequel a établi que cette dérogation, suspension, abrogation, amendement ou modification a eu ou est susceptible d'avoir des conséquences matérielles défavorables sur le programme.
 - iii) l'accord de prêt subsidiaire, ou l'une quelconque de ses dispositions, a fait l'objet d'une dérogation, d'une suspension, d'une abrogation, d'un amendement ou d'une modification sans le consentement préalable du FIDA, lequel a établi que cette dérogation, suspension, abrogation, amendement ou modification a eu ou est susceptible d'avoir des conséquences matérielles défavorables sur le programme.
- b) suspendra le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte du prêt si le rapport d'audit n'a pas été dûment établi dans les 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice comptable.

3. **Suivi.** Le suivi du programme est assuré par l'UEPC et est centré sur les principaux objectifs de développement du programme. Les principaux instruments de suivi sont: a) les états d'avancement physique et quantitatif qu'établissent régulièrement toutes les parties au programme à l'intention de l'UEPC; b) les rapports financiers périodiques; et c) les enquêtes de référence et de suivi réalisées avant et pendant l'exécution du programme.

4. **Contribution de contrepartie.** La contribution du Gouvernement englobera toutes les contributions sociales prévues par la législation nationale ainsi que les taxes et droits sur tous biens, travaux de génie civil et services achetés dans le cadre du programme.

5. **Exonération d'impôts.** Le Gouvernement exonérera de taxes l'importation, l'achat et la fourniture de tous biens, travaux de génie civil et services financés par le prêt.
6. **Centrage du programme.** Chaque partie veille à ce qu'aucun avantage du programme ne soit refusé à un bénéficiaire potentiel du groupe cible pour des raisons de sexe, d'appartenance ethnique ou d'affiliation religieuse. En outre, les parties encouragent, dans toute la mesure possible, la participation des femmes aux activités du programme en facilitant leur participation aux organisations à assise communautaire et leur accès aux fonds du programme.
7. **Pratiques phytosanitaires.** Afin de maintenir de saines pratiques environnementales conformes aux exigences du FIDA, le Gouvernement prend ou fait prendre, dans le cadre du programme, les mesures nécessaires en matière de gestion des pesticides et, à cette fin, veille à ce que les pesticides fournis dans le cadre du programme ne comprennent aucun pesticide interdit par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ou par l'Organisation mondiale de la santé.
8. **Conditions de retrait.** Il n'est effectué aucun retrait:
- a) de refinancement du prêt avant que l'accord de prêt subsidiaire ait été approuvé par le FIDA dans sa version provisoire et qu'un exemplaire dudit accord, signé par le Gouvernement et l'Institution financière participante, acceptable tant en la forme que sur le fond par le FIDA, ait été remis à ce dernier par le Gouvernement, et que toutes les conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'accord de financement subsidiaire aient été remplies; et
 - b) de financement de travaux de génie civil avant que le projet de manuel de mise en œuvre des composantes ait été approuvé par le FIDA.
9. **Conditions préalables à l'entrée en vigueur.** Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'Accord de prêt:
- a) le Gouvernement a obtenu la décision selon laquelle le comité de pilotage créé aux fins du programme de revitalisation de l'agriculture financé par le FIDA a été autorisé à superviser le programme;
 - b) l'Accord de prêt du programme a été dûment signé et sa signature et son application par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les autorités administratives et gouvernementales compétentes; et
 - c) un avis juridique favorable délivré par le Ministre de la Justice et acceptable tant en la forme que sur le fond par le FIDA a été remis à ce dernier par le Gouvernement.

APPENDIX I

COUNTRY DATA

REPUBLIC OF MOLDOVA

Land area (km² thousand) 2003 1/	33	GNI per capita (USD) 2003 1/	590
Total population (million) 2003 1/	4.24	GDP per capita growth (annual %) 2003 1/	6.7
Population density (people per km²) 2003 1/	129	Inflation, consumer prices (annual %) 2003 1/	12
Local currency	Moldovan Leu (MDL)	Exchange rate: USD 1 =	MDL 12.5
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate) 1997-2003 1/	-0.3	GDP (USD million) 2003 1/	1 964
Crude birth rate (per thousand people) 2003 1/	11	Average annual rate of growth of GDP 1/ 1983-1993	-3.3
Crude death rate (per thousand people) 2003 1/	13	1993-2003	-1.8
Infant mortality rate (per thousand live births) 2003 1/	26	Sectoral distribution of GDP 2003 1/	
Life expectancy at birth (years) 2003 1/	67	% agriculture	22
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	n/a	% industry	25
Poor as % of total rural population 1/	n/a	% manufacturing	18
Total labour force (million) 2003 1/	2.21	% services	53
Female labour force as % of total 2003 1/	49	Consumption 2003 1/	
Education		General government final consumption expenditure (as % of GDP)	18
School enrolment, primary (% gross) 2003 1/	86 a/	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	94
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2003 1/	1 a/	Gross domestic savings (as % of GDP)	-12
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Daily calorie supply per capita	n/a	Merchandise exports 2003 1/	791
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2003 2/	10 a/	Merchandise imports 2003 1/	1 399
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2003 2/	3 a/	Balance of merchandise trade	-608
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2003 1/	7 a/	before official transfers 2003 1/	-468
Physicians (per thousand people) 2003 1/	3 a/	after official transfers 2003 1/	-142
Population using improved water sources (%) 2002 2/	92	Foreign direct investment, net 2003 1/	58
Population with access to essential drugs (%)	n/a	Government Finance	
Population using adequate sanitation facilities (%) 2002 2/	68	Cash surplus/deficit (as % of GDP) 2003 1/	2
Agriculture and Food		Total expenditure (% of GDP) 2003 1/	n/a
Food imports (% of merchandise imports) 2003 1/	14	Total external debt (USD million) 2003 1/	1 901
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2000 1/	55 a/	Present value of debt (as % of GNI) 2003 1/	95
Food production index (1999-01=100) 2003 1/	107	Total debt service (% of exports of goods and services) 2003 1/	10
Cereal yield (kg per ha) 2003 1/	1 848	Lending interest rate (%) 2003 1/	19
Land Use		Deposit interest rate (%) 2003 1/	13
Arable land as % of land area 2003 1/	56 a/		
Forest area as % of total land area 2003 1/	10 a/		
Irrigated land as % of cropland 2003 1/	14 a/		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* database CD ROM 2005

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2005

PREVIOUS IFAD FINANCING IN THE REPUBLIC OF MOLDOVA

Project ID	Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Closing Date	Loan/Grant Acronym	Denominated Currency	Approved Loan/Grant Amount	Disbursement (as % of approved amount)
1110	Rural Finance and Small Enterprise Development Project	IFAD	UNOPS	HC	14 Nov 01	-	31 Dec 04	G - I - 217 - CCA	USD	90 000	100
1110	Rural Finance and Small Enterprise Development Project	IFAD	UNOPS	HC	12 Nov 99	-	31 Dec 01	G - I - 81 - MD	USD	75 000	100
1110	Rural Finance and Small Enterprise Development Project	IFAD	UNOPS	HC	09 Dec 99	01 Dec 00	30 Jun 06	L - I - 527 - MD	SDR	5 800 000	91.4
1265	Agricultural Revitalization Project	IFAD	UNOPS	HC	18 Dec 03	01 Sep 05	-	L - I - 629 - MD	SDR	10 300 000	

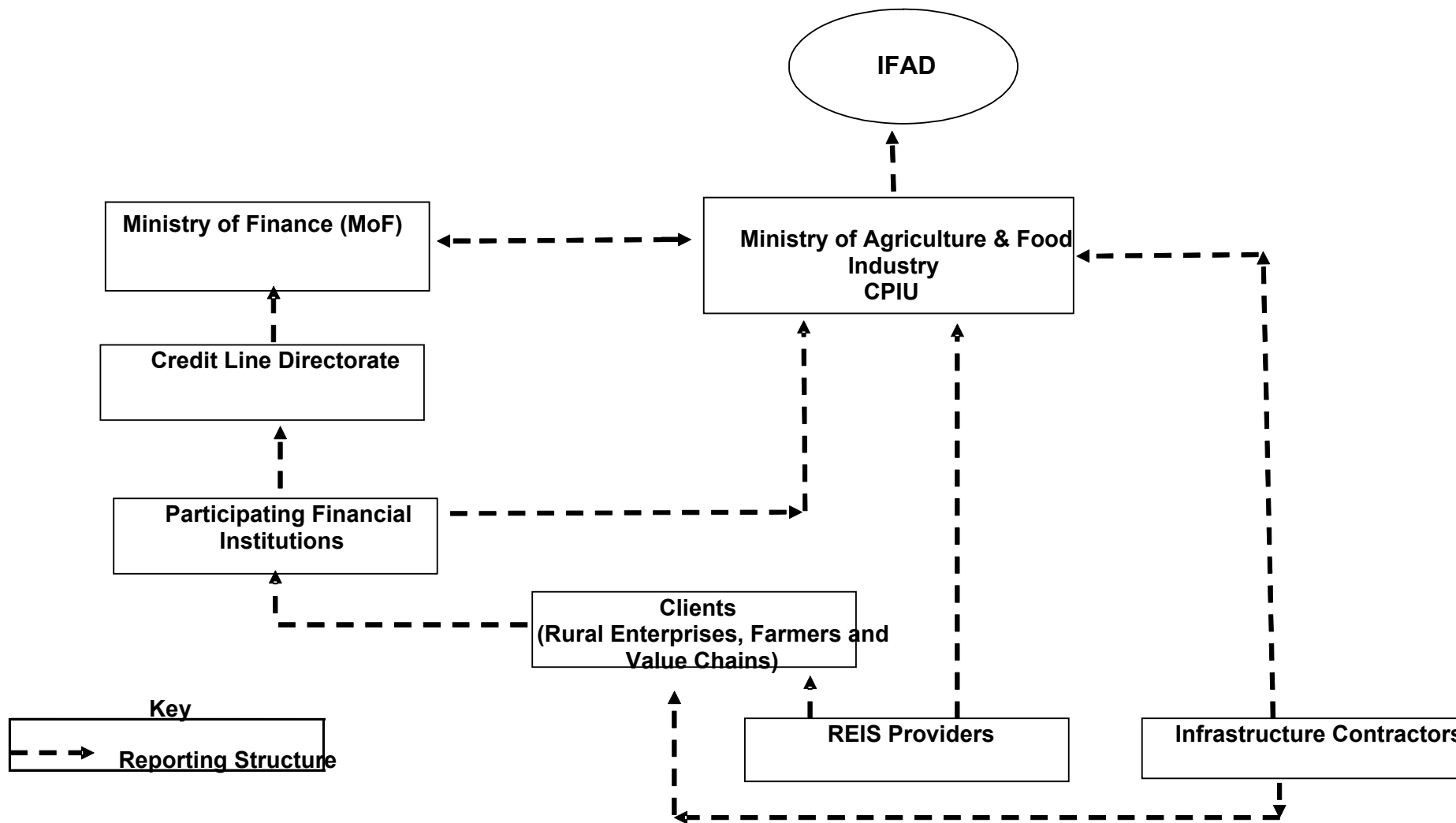
HC: Highly concessional
UNOPS: United Nations Office for Project Services

LOGICAL FRAMEWORK

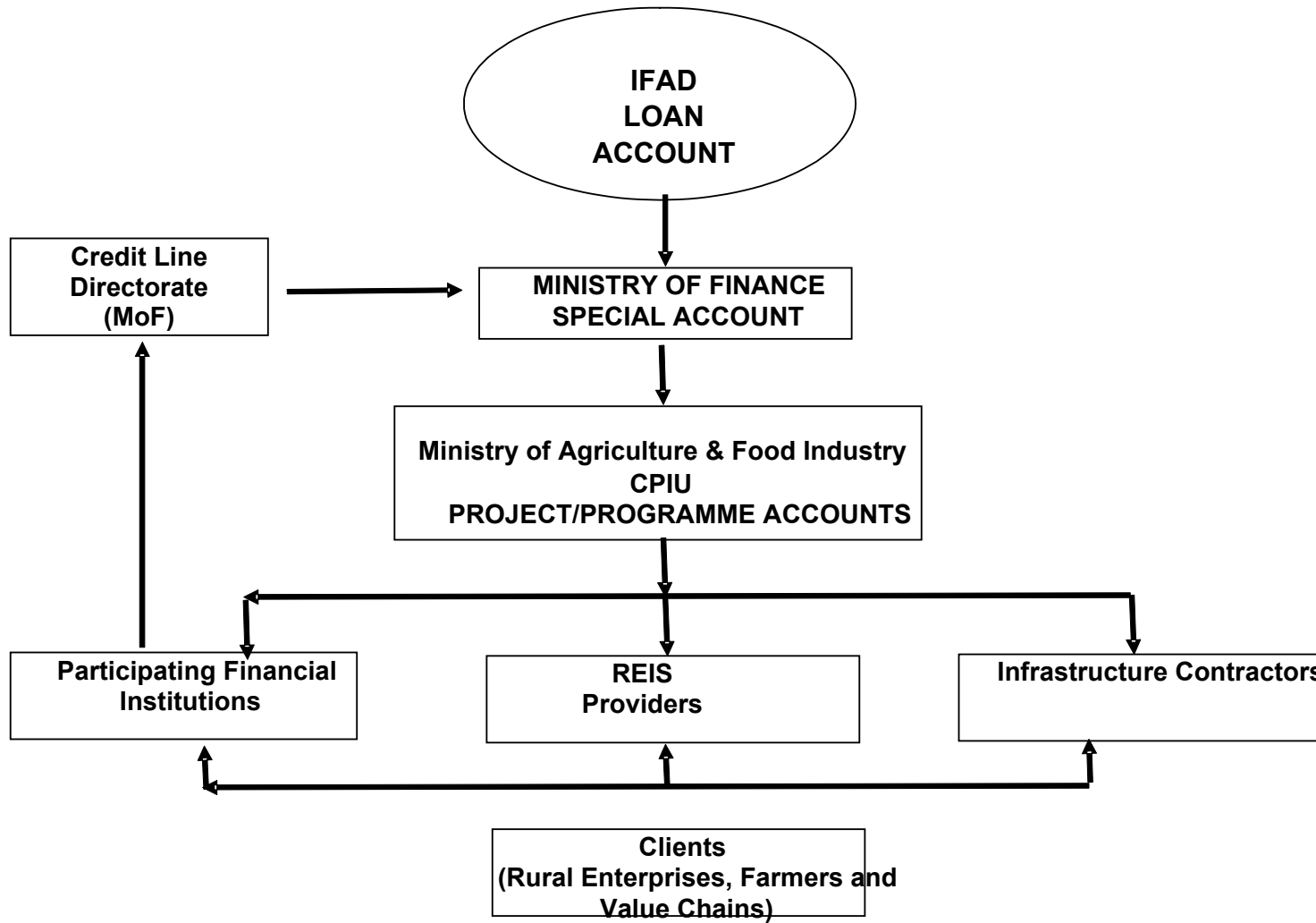
Narrative Summary	Impact/Result Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
Goal			
Sustainable income growth achieved for poor people in rural areas and small towns in the Republic of Moldova	<ul style="list-style-type: none"> • Increase in rural household asset ownership (m/f headed) • Increase in income tax revenue from individuals and enterprises by district (<i>raion</i>) • Increase in VAT collections by district (<i>raion</i>) • Reduction in prevalence of under-weight children (under 5) 	National and local statistical service Mid-term review and completion report UNICEF demographic and health surveys and analysis	
Purpose/Objective			
Stimulated growth of farming and rural business activities in which the country has a comparative advantage	<ul style="list-style-type: none"> • Revenue growth of rural enterprises • Number of jobs generated by small and medium enterprises (m/f) 	National and local statistical service Enterprise tax returns Supervision reports Mid-term review and completion reports	Absence of large economic shocks No deterioration in overall terms of trade
Outputs			
Effective development of a network of rural enterprise business service (REIS) providers	<ul style="list-style-type: none"> • Number of rural service providers accredited • Proportion of business plans prepared which attract finance • Value of finance provided to rural businesses by participating financial institutions after assistance with business plan preparation (m/f ownership) • Value of equity resources attracted for rural enterprises 	CPIU records Records Client survey Case studies National Bank of Moldova annual supervision reports of participating financial institutions Supervision reports	Complementary support provided by other development programmes to REISs, Ministry of Agriculture Pro-business policy settings maintained Cooperation with external and private financiers achieved
Appropriate short-, medium-, and long-term financing, as well as new financial products, made available to rural commercial entities in a competitive financing environment	<ul style="list-style-type: none"> • Number and value of loans made to enterprises/farmers by type of loan and gender of borrower • Repayment % for loans (m/f ownership) • Increase in value of loan portfolio provided by participating financial institutions in rural areas 	CPIU records and transaction audits Credit Line Directorate records regarding commercial banks/microfinance institutions financed National Bank of Moldova annual supervision reports of participating financial institutions Case studies Records Supervision reports	Absence of political interference in operation of the facility

Narrative Summary		Impact/Result Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
Outputs – Continued				
Profitable rural enterprise development/farmer income growth through investment in rural infrastructure		<ul style="list-style-type: none"> Incremental annual value of revenue to farms/businesses served by aggregate infrastructure investment at establishment and after three years 	CPIU records Case studies Supervision reports	Absence of political interference in operation of the facility Existing national environmental regulations are applied to ensure positive or neutral environmental impact
Programme effectively managed		<ul style="list-style-type: none"> Disbursement percentage Management information system set up by end of PY1 Degree of achievements/results of AWP/B targets Reports of professional standards prepared and received within specified time frame 	Supervision reports IFAD follow-up missions/reports	
Inputs (USD millions)		Financing USD		Timing
A. Refinancing/investment capital	14 450	IFAD loan	13 024	<ul style="list-style-type: none"> IFAD loan negotiations – Nov 2005 IFAD Executive Board presentation – confirmed December 2005
B. Civil works	3 696	Government	288	
C. Equipment and supplies	57	Clients	4 184	
E. Training and technical assistance	991	Participating financial institutions	2 810	
G. Operating costs	375			
H. Salaries and benefits	737			
Total	20 306			

PROGRAMME ORGANIGRAMME



PROGRAMME FLOW OF FUNDS



INNOVATIVE FEATURES

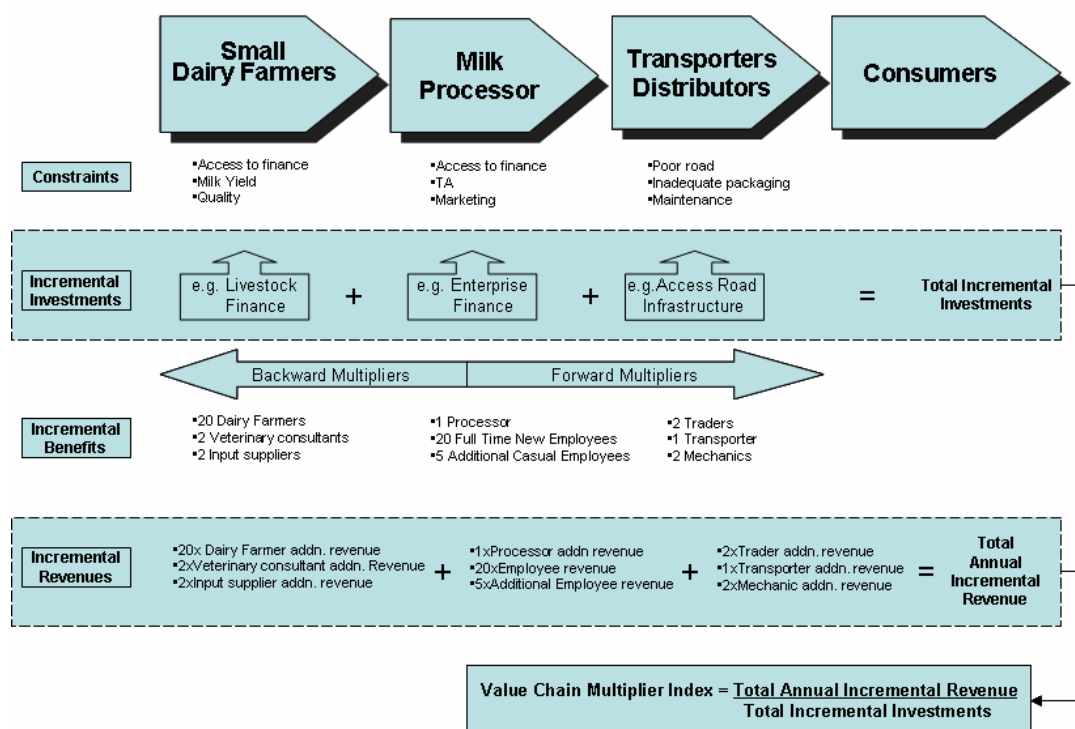
1. One of the innovative features of the programme is the introduction of two mechanisms to ascertain eligibility of proposed investments and to provide a means to rank them in a transparent manner. The value chain multiplier concept was developed as a means to allow REIS providers, the CPIU and participating financial institutions to compare the relative impact of proposed investments, making it possible for the implementation of an effective value chain programme approach. Conversely, the objective ranking system (ORS) will help ensure that proposed investments under the market-derived infrastructure investment component are appropriately targeted and ranked.

Rural Financial Services Component

The Value Chain Multiplier and Targeting

2. **Targeting** would be essential to ensure maximum feasible impact on incremental rural income generation and poverty alleviation. In order to target refinancing and equity intermediation to the investments with the greatest economic impact, it is necessary to consider the positive effect, which would be induced throughout the value chain rather than specifically within one business. In order to measure this impact, a value chain multiplier (VCM) will be calculated. This would consist of the value of all incremental profits, salaries, services and produce induced by the investment. When the VCM is divided by the value of the incremental loan or equity investment, a value chain multiplier index (VCMI) would be derived. This would allow easy comparison of the VCM of investments that are different in nature and size. The threshold VCMI would initially be established at a level expected to efficiently allocate the available funds for refinancing. This would be calculated at programme commencement using an analysis of the type of investments proposed. Applications for refinancing or equity intermediation conditional grants whose VCMI did not exceed the threshold would not be supported. Figure 1 below demonstrates the VCMI concept in a supply chain.

Figure 1. Dairy Supply Chain Investment – Example of the Value Chain Multiplier Index



3. **Targeting Poorest Localities.** For loan applicants whose businesses are located within the poorest 20% of *communas* as assessed under the MISAD, a special positive loading of 20% would be added to their assessment under the VCMI. This approach would give an advantage to businesses in the poorest areas, providing affirmative discrimination to stimulate investment in such areas. This approach would initially be piloted for the first year of the programme, after which it would be reviewed by the IFAD Programme Steering Committee (IPSC), IFAD and the cooperating institution. If the procedure is shown to be effective in providing additional opportunities for the poorest areas without jeopardizing the integrity of the programme, it would be continued thereafter.

Market-Derived Infrastructure Investment Component

The Objective Ranking System and Infrastructure Ranking

4. All applications for access to programme benefits under the market-derived infrastructure investment component would proceed through a two-step selection process of: (i) pre-qualification; and (ii) qualification. For pre-qualification, applications would be required to be compliant with three compulsory criteria: First, they would have to demonstrate an internal rate of return (IRR) greater than the opportunity cost of capital; second, they would have to show a commitment by the proponents to invest a minimum of 15% of the total cost of the investment from their own resources; and third, they would have to propose a feasible and sustainable procedure for operation and maintenance of the proposed facility. Any proposal which did not satisfy these criteria would be rejected.

5. Thereafter, an objective ranking system (ORS) would be employed to ensure that the proposed investments are appropriately targeted. The components of the ORS would have the following initial weightings:

(a) Internal rate of return	70%
(b) Number of individuals assisted per USD 1 000 spent	15%
(c) Equity contribution by the sponsors	15%

6. All the pre-screened applications being considered for grant awards would be competitively ranked using this system. The highest score for each of the evaluation criteria would be given a score of 1.00. The scores for evaluation criteria of the other proposals would then be computed on a sliding scale as a proportion of the highest score. Proposals would therefore be ranked according to their combined scores using the following formula:

$$\text{Ranking Value} = (0.7 \times A) + (0.15 \times B) + (0.15 \times C)$$

7. The proposals would then be ranked in descending order until all the available funds for a given year are allocated, plus provision for sufficient reserve projects to cater for any withdrawals that did not pass scrutiny at the qualification stage (technical review and field visit by CPIU).

